

Notre Bruxelles oublié

Jean d'Osta

1. Le cramique volant

Le matin du 1er janvier 1859, un garçon de dix ans, nommé Charles, qui habitait rue des Tanneurs où son père était cordonnier, fut chargé par ses parents d'aller acheter un korrentebruud (pain à « corinthes ») chez un boulanger de la chaussée de Waterloo près de la Barrière de Saint-Gilles, qui cuisait des cramiques les jours de fête.



Pourquoi courir à la Barrière ? Ne trouvait-on pas de pains de gala dans les environs de la rue des Tanneurs ? Si. Mais au village de Saint-Gilles tout coûtait moins cher qu'à Bruxelles "intra muros", à cause des taxes perçues par « l'octroi » de la ville. Cependant, les Bruxellois trouvaient peu d'avantage à aller faire leurs emplettes dans les faubourgs, non seulement parce que les magasins y étaient rares et rustiques, mais surtout parce qu'au

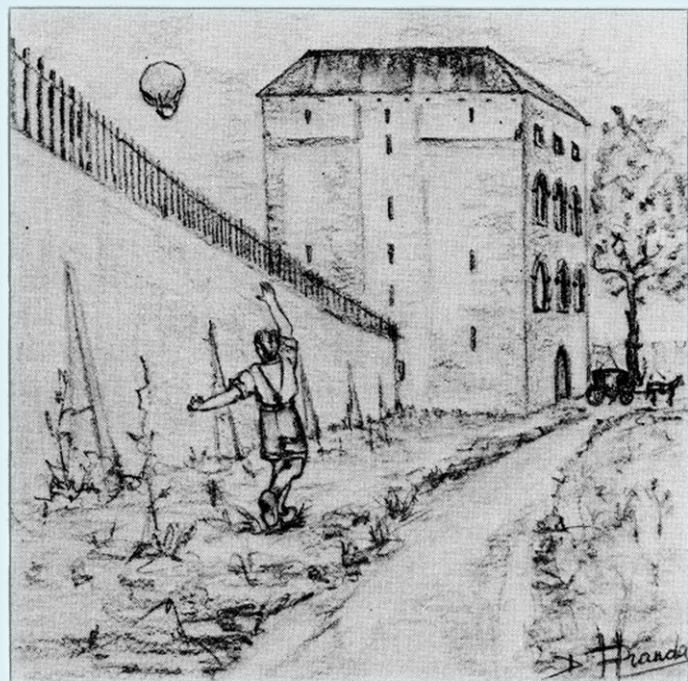
retour ils devaient passer entre les « aubettes » à péage d'une des douze portes que comptait alors cette ville encore ceinturée de grilles et de barrières, – non pas militaires, mais fiscales. (Ces douze passages étaient les portes de Hal, d'Anderlecht, de Ninove, de Flandre, du Rivage, d'Anvers, du Nord, de Schaerbeek, de Louvain, du Luxembourg, de Namur et la nouvelle «Porte Louise ».)

Les aubettes de ces portes abritaient des gabelous qui contrôlaient toutes les marchandises qu'on portait ou qu'on voiturait, et qui exigeaient le paiement comptant de l'« octroi ». Pour un pain, il fallait payer une cenne et demie, ou 3 demitjes, c'est-à-dire 3 centimes (le peuple continuait à compter par cenne ou cent, soit le centième de l'ancien florin, qui valait 2 francs). Bref, le bénéfice de la course extra muros était réduit à presque rien : le prix du pain, notamment, n'était inférieur que de 4 ou 5 centimes dans les faubourgs. Ajoutez-y les 3 centimes de l'octroi...

Mais pour le petit Charles, il s'agissait de passer sans payer l'octroi.

Le garçonnet s'en alla donc vers Saint-Gilles, en franchissant sans encombre la voûte de la Porte de Hal, cette massive construction qui, soit dit par parenthèse, devrait s'appeler Porte de Waterloo, puisqu'elle commande la chaussée de Waterloo, laquelle est beaucoup plus importante que le chemin primitif de Hal, qui effectivement partait de là, en oblique (chaussée de Forest, place Saint-Denis, rue de Hal, Ruysbroeck, Loth, Hal).

Le précieux cramique acheté à la Barrière et bien enveloppé dans un cabas, Charles redescendit la chaussée (encore bordée d'arbres à cette époque), mais revenu près la Porte de Hal il se garda bien de la traverser. Il tourna à gauche et suivit un chemin de terre qui menait au grand étang du « Nid de Chien»(dont l'emplacement asséché est aujourd'hui occupé par les



rues de Mérode, d'Angleterre et de Russie). Là, il se rapprocha du mur, surmonté d'une haute grille, qui longeait le boulevard du Midi, où les maisons étaient encore rares. Des gamins du quartier de Terre-Neuve y jouaient au milieu du boulevard, sans souci des rares charrettes qui y passaient. Il siffla deux fois entre ses doigts : c'était le signal convenu avec l'un des gamins, son ami Victor. Il s'assura qu'aucun factionnaire n'était en vue, et hop ! le cabas fut prestement lancé par dessus la grille et ramassé de l'autre côté par Victor, qui d'un pas innocent le rapporta à la cordonnerie de la rue des Tanneurs, tandis que Charles reprenait le chemin de la Porte de Hal ; il la traversa joyeusement, les mains vides, sous les regards des percepteurs. Son petit complice, pour sa récompense, reçut une belle tranche de cramique. Et la famille de Charles fit un mémorable goûter de fête. Car ce n'était pas tous les jours qu'on pouvait se payer du cramique !

Voilà comment on économisait 3 centimes en 1859...

Jean d'Osta

Si Jean d'Osta connaissait cette historiette, c'est parce que le petit Charles était son grand-père et que, devenu presque nonagénaire, il lui a naguère racontée lui-même cette histoire, – ainsi que bien d'autres anecdotes de son cher vieux Bruxelles.

**Copyright 1977 by Rossel Edition. Tous droits réservés.
Imprimé en Belgique sur les presses de l'Imprimerie Rossel.
Numéro de dépôt légal: D77/1740/30**